

Thème : Guide pratique de la procédure d'appel

Date : Vendredi 9 juin 2023 de 14h à 17h

Lieu : Orléans

Pré-requis : être avocat / Niveau : 2

Objectifs :

- Rendre la procédure d'appel claire et compréhensible.
- Acquérir les réflexes et techniques pour éviter les sanctions procédurales.
- Optimiser la rédaction des actes (déclaration d'appel, conclusions, dénonciations ...) pour en garantir l'efficacité juridique.

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

1. Etude des règles impératives de la procédure d'appel en vue de leur mise en pratique.

➤ Moyens pédagogiques : Intervention orale interactive avec support

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenante

Estelle GARNIER, Avocate au barreau d'Orléans

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 80€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 40€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2022 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.